

LES ÉCOLES RELÈVENT LE DÉFI DE
LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

PARTICIPEZ AU CHALLENGE !



UN CHALLENGE POUR DIMINUER LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES SUR LA DURÉE

LES BÉNÉFICES

CLIMAT

Une amélioration de la qualité environnementale des bâtiments et une réduction des émissions de CO₂

BUDGET

Une diminution des factures d'énergie avec des bonnes pratiques inscrites sur la durée

CONFORT

Une amélioration du confort pour tous

ACCOMPAGNEMENT

Des prestations de formation, de sensibilisation et d'aide à la réalisation d'un pré-diagnostic du bâtiment

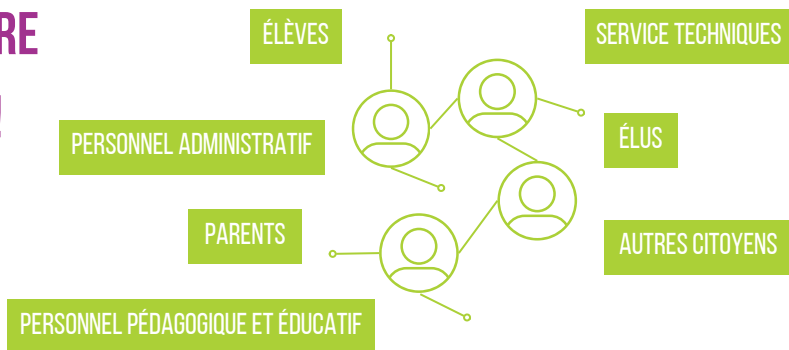
ORGANISATION

Une dynamique de coopération et un lien conforté entre la collectivité et l'établissement scolaire

COMPÉTENCES

Une professionnalisation et une valorisation des services techniques et une approche préventive

UNE AVENTURE COLLECTIVE !



2 ANS POUR RÉDUIRE
COLLECTIVEMENT SA
CONSUMMATION
ÉNERGÉTIQUE !

OUVERT À TOUS LES
GROUPES SCOLAIRES
PUBLICS ET PRIVÉS

Une première année en mode concours pour :

- Mobiliser les bons usages,
- Régler les installations techniques,
- Sensibiliser et impliquer les élèves aux économies d'énergie.

1 année supplémentaire pour inscrire ces actions dans la durée, soit deux années de suivi mensuel des consommations et de présentations des économies réalisées par établissement.

Un accompagnement collectif :

- Accompagnement sur le montage et la constitution des équipes projet
- Formation opérationnelle des équipes
- Assistance à l'animation du réseau
- Assistance évènements de sensibilisation
- Accompagnement à la réalisation du pré-diagnostic

TOUTES LES ACTIONS SONT PERMISES POUR ÉCONOMISER L'ÉNERGIE !



Exploitation



Éducation



Usages

et pour aller plus loin au delà du concours d'1 an... potentiels travaux



UNE DÉMARCHE
QUI A FAIT SES
PREUVES !

Le challenge ACTEE CUBE.Ecoles est une déclinaison du concours CUBE.S destiné aux collèges et lycées depuis 2019.

Bilan du concours CUBE.Ecoles depuis 2022 :

- En moyenne **12% d'économie d'énergie** la première année, pouvant aller parfois jusqu'à 38% !
- **Plus de 300 écoles engagées**

LES PRIX DÉCERNÉS PAR CATÉGORIE

Prix d'économies d'énergie (écoles et collectivités)

- CUBE d'Or
- CUBE d'Argent
- CUBE de Bronze
- Trophée(s) de l'engagement

Prix thématiques

- "Meilleurs ambassadeurs des écoles"
- "Meilleurs ambassadeurs des collectivités"
- Coup de cœur du jury

DES RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Un espace en ligne avec des ressources pour réussir (guides techniques, vidéos, supports de communication, présentations, retours d'expérience...)
- Des kits collectivité (instruments de mesure, guides, affiches...) et des kits élèves pour que les élèves fassent le transfert des bonnes pratiques à la maison

Chaque école bénéficie d'un accompagnement collectif complet tout au long de l'année de concours grâce au dispositif CEE* (programme ACTEE porté par la FNCCR).

*Certificats d'économies d'énergie

LES PILOTES DU CHALLENGE ACTEE CUBE.ECOLES



Action des Collectivités
Territoriales pour
l'Efficacité Énergétique



ACTEE, programme CEE porté par la FNCCR, accompagne les collectivités territoriales dans la transition énergétique de leurs bâtiments publics. Véritable catalyseur de passage à l'action, ACTEE finance et soutient l'ingénierie en amont des travaux, tout en offrant des ressources et des outils d'aide à la décision. Engagé pour un avenir durable des territoires, son objectif est de permettre aux communes de réduire leur empreinte carbone et d'améliorer leur efficacité énergétique.

L'Institut Français pour la performance du bâtiment (IFPEB) est une alliance d'acteurs économiques qui s'attachent à mettre en œuvre, grâce à la connaissance opérationnelle, les moyens d'une transition énergétique et environnementale ambitieuse et efficace pour l'immobilier et la construction compatible avec le marché. L'Institut est partie prenante des réflexions sur le cadre des politiques publiques.

Le **Cerema** est l'expert public de l'adaptation des territoires au changement climatique. Détenteur d'une expertise nationale mutualisée, il accompagne l'État et les collectivités territoriales par l'élaboration coopérative, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques et projets d'aménagement et de transport. Le Cerema est un établissement public relevant des ministères de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation et de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche.

Programme soutenu par



✉ CONTACT & INFORMATIONS

www.cube-ecoles.org
cube.ecoles@ifpeb.fr

